

EN REGION



Le PEI-AGRI en Normandie : un dispositif en plein essor

Plateforme numérique pour assurer l'utilisation d'objets connectés dans une ferme, protocole de prévention de la salmonellose, viabilité du maraîchage biologique... La Normandie déploie activement le Partenariat européen pour l'innovation en faveur d'une agriculture productive et durable (PEI-AGRI), ce dont témoignent les nombreux projets locaux financés dans ce cadre. Trois questions à Angela Maubert, chargée de mission coopération – Innovation au sein de la direction de l'agriculture et des ressources marines, au conseil régional Normandie.

RRN : Sur le territoire Calvados-Manche-Orne (ex-Basse-Normandie), les 15 projets de Groupes opérationnels (GO) du PEI-AGRI relèvent de thématiques variées (cf.liste). Comment ont-ils été sélectionnés par la Région ?

A.M. : Lancé début 2016 dans l'ex-Région Basse-Normandie, l'appel à projets visait d'une part à soutenir les acteurs porteurs de nouvelles pratiques expérimentales et innovantes, d'autre part à faciliter l'émergence de GO, notamment en favorisant les interactions entre partenaires travaillant sur une même thématique. C'est le cas du GO « Résilience Lait », émanation locale d'un projet multi-acteurs soutenu par Horizon 2020 pour étudier la résistance socio-économique des exploitations laitières de différentes Etats-membres depuis la fin des quotas.

La Région Normandie a fait le choix de financer les projets d'innovation agricole quelle que soit leur thématique, tandis que d'autres Régions ont défini des thématiques prioritaires. Cependant, la collectivité exige des GO qu'ils s'inscrivent dans une démarche de projet ascendante et interdisciplinaire, et qu'ils diffusent leurs résultats, localement et à l'échelle de l'UE.

RRN : Des projets de GO du Pei-AGRI sont également en cours de sélection dans le territoire de l'ex- Haute-Normandie. Comment expliquer le dynamisme de la grande Région en matière d'utilisation des fonds communautaires pour l'innovation agricole ?

A.M. : En sachant que l'enveloppe du PEI en Normandie s'élève à quelque 6 millions d'euros (FEADER et cofinancements régionaux), la collectivité régionale mène un travail de communication intense pour faire valoir les aides européennes : par exemple, avant le lancement du premier appel à projets bas-normand, nous avions réuni spécifiquement les porteurs de projet potentiellement concernés par le PEI.

En outre, lors de la précédente programmation (2007-2013), la Basse-Normandie comptait déjà un dispositif régional finançant les actions collaboratives dans le domaine agricole. Cette exigence de mise en synergie,



Evaluation du potentiel technico-économique d'intégration de la culture de la patate douce dans les systèmes agrobiologiques maraîchers et légumiers de Basse-Normandie, Patatass a été lancé en 2016 (pour près de deux ans).

caractéristique du PEI, n'est donc pas une découverte pour les acteurs locaux, mais le PEI permet de tisser des coopérations plus fines, plus opérationnelles et plus abouties, et privilégiant l'approche « bottom-up » (ascendante).

RRN : Comment, de votre point de vue, le PEI s'inscrit-il plus largement dans la politique régionale en faveur de l'innovation dans l'agriculture ?

A.M. : Début 2016, des « chantiers agricoles » ont été lancés afin d'élaborer la nouvelle politique de la Normandie. En pratique, il s'agissait de groupes de travail dédiés à des thématiques de réflexion prédéfinies, dont l'innovation. Début 2017, le premier appel à manifestation d'intérêt en faveur des démarches innovantes en agriculture, agro-alimentaire et sylviculture lancé par la Région a fait l'objet d'une cinquantaine de dossiers de candidatures. Ce qui nous permet de bénéficier d'une meilleure photographie des projets en maturation sur le territoire, avant de lancer les dispositifs de soutien aux projets d'innovation ou de circuits courts (parmi lesquels les GO du PEI). ([lien vers le site de la région](#))

La patate douce, pour diversifier la production normande

Originaires d'Amérique du Sud et de régions tropicales, la patate douce pourrait devenir un produit « made in Normandie ». En effet, dans le cadre d'un GO du PEI, la station expérimentale légumière Sileban, le Groupement régional d'agriculteurs biologiques (Grab) et la Chambre d'agriculture de la Manche testent la culture de cette plante vivace tubéreuse sous un climat océanique, de façon conventionnelle et biologique. Une quinzaine d'agriculteurs ont déjà témoigné de leur intérêt pour les premiers résultats, prometteurs, de cette expérimentation. Outre son intérêt économique, ce produit aujourd'hui exotique représenterait une opportunité pour assurer la rotation des cultures (et ainsi lutter contre certains ravageurs). « Alors qu'il n'est pas forcément dans la culture du secteur agricole de faire travailler ensemble des acteurs d'horizons institutionnels divers, cette expérimentation Patatass démontre combien le PEI est facteur de décloisonnement, catalyseur de dynamiques partenariales », précise Angela Maubert. La Région a subventionné ce GO à hauteur de 56 000 euros.